







Communiqué de presse

Paris, 2 décembre 2024

Téléchargez le dossier de presse

Inauguration de la Fondation Avicenne de la Cité internationale universitaire de Paris après réhabilitation



©Olivier Wogenscky

La Fondation Avicenne de la Cité internationale universitaire de Paris, patrimoine architectural exceptionnel conçu par Claude Parent, était fermée au public depuis 2007 en raison de sa vétusté. Grâce au soutien de la Ville de Paris et de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), de l'État et de l'Union européenne, une réhabilitation de grande ampleur a été réalisée par Béguin et Macchini SCP architecte de 2021 à 2024. Cette opération a non seulement permis de préserver une œuvre remarquable inscrite aux Monuments historiques, mais aussi d'ouvrir 111 logements étudiants, contribuant à améliorer l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux à Paris.

La Fondation Avicenne a été inaugurée le 27 novembre en présence de **Jean-Marc Sauvé**, président de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, **Vanessa Scherrer**, déléguée générale de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, **Marie-Christine Lemardeley**, adjointe à la maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, **David Belliard**, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris, **Carine Petit**, maire du 14^e arrondissement de Paris et **Francesco Torrisi**, directeur de la Fondation Avicenne.

Accroître l'attractivité internationale de Paris

Avec plus de 127 000 étudiants internationaux inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur, la Ville de Paris et la région parisienne sont les plus prisées par les publics en mobilité étudiante, scientifique et artistique. La Ville de Paris et la Cité internationale mènent de nombreuses actions communes en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux. La réhabilitation de la Fondation Avicenne est un des engagements majeurs en faveur de cet objectif.

Réhabilitation d'une icône de l'architecture du XX^e siècle

La Fondation Avicenne est un édifice emblématique de l'architecture métallique du XX^e siècle. Elle a été conçue par l'architecte Claude Parent et l'ingénieur André Bloc, associés aux architectes iraniens Hedar Ghiai et Mossem Foroughi. Dans le contexte d'ouverture internationale de l'Iran et d'échanges culturels privilégiés avec la France, ce pays avait souhaité édifier une maison pour les étudiants iraniens. Cette maison, initialement connue sous le nom de Maison de l'Iran et inaugurée en 1969, a été transférée à la Cité internationale et renommée en 1972 Fondation Avicenne, du nom du grand médecin et philosophe persan du XI^e siècle. **Elle fut pendant plus de 40 ans le dernier édifice construit à la Cité internationale universitaire de Paris**. La Fondation Avicenne est bien connue des automobilistes qui empruntent le Périphérique sud. C'est l'un des rares et plus beaux exemples en France d'édifice suspendu à une macrostructure, très tôt reconnu par les professionnels de l'architecture comme une œuvre majeure de la seconde moitié du XX^e.

Dès 2005, le cabinet Béguin et Macchini SCP avait été missionné par la Cité internationale à réfléchir à des options de réhabilitation avec Claude Parent lui-même, mais le projet avait été bloqué par manque de financement. Fermée depuis 2007, la Fondation Avicenne a été réhabilitée grâce à la signature en 2017 de deux baux de 71 ans entre la Cité internationale et la RIVP. Cet accord a permis l'aménagement d'une résidence étudiante de 111 logements conventionnés en « PLUS » (prêt locatif à usage social), en augmentant la capacité d'accueil du bâtiment qui comprenait à son ouverture 96 logements. En application de ces conventions, la Cité internationale a mis le bâtiment à la disposition de la RIVP pour la réalisation des travaux, à l'issue desquels elle est devenue gestionnaire de la résidence.

Une démarche « bâtiments durables »

Le parti pris de cette réhabilitation traduit les fortes ambitions environnementales de la Ville de Paris et la Cité internationale universitaire de Paris. Engagée depuis une quinzaine d'années dans une **démarche éco-responsable**, la Cité internationale s'est donnée pour objectif de devenir exemplaire sur le plan du développement durable notamment dans ses projets de construction et de rénovation de bâtiments. Dans le cadre du **Plan climat énergie** de la Ville de Paris, le projet atteint une consommation maximale de 80 kWh/m²shon/an et a été labellisé « BBC Rénovation ». Les acteurs du projet ont relevé le défi de se conformer au Plan climat tout en respectant l'esthétique d'origine.